

Le Conseil d'administration de la haute école Groupe ICHEC-ISFSC-ISC Saint-Louis, catégorie sociale, déclare vacante l'unité d'enseignement (UE) suivante, pour entrée en fonction lors de l'année académique 2017-2018 :

***Droit et déontologie de la communication
interactive et collaborative
(2103C - 30 heures)***

Cette UE est inscrite au programme du master 120 en Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative, programme à horaire décalé (co-organisation et codiplomation haute école ICHEC-ISFSC et Université Saint-Louis Bruxelles).

Le **cahier des charges** de l'unité d'enseignement et le détail de la **procédure de recrutement** est disponible sur le site www.isfsc.be. L'horaire des cours (lundi, mardi, jeudi de 18h à 21h30 & samedi) sera établi par les gestionnaires de programme, en tenant compte des disponibilités de l'ensemble du corps enseignant et des contraintes inhérentes à l'enseignement à horaire décalé.

Conditions requises :

Diplôme de master et/ou de doctorat en Sciences juridiques (ou assimilé).

A expertise égale, la préférence sera accordée au titulaire d'un doctorat dans la matière concernée.

Les candidatures qui font état d'une activité d'enseignement et/ou de recherche dans le domaine de la communication numérique et des médias sociaux seront privilégiées.

Toute information complémentaire sur l'UE ou sur le master peut être obtenue en s'adressant à Laurence Mundschau (l.mundschau@isfsc.be), coordinatrice du cursus à l'ISFSC.

Les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation, sont à adresser par courrier ordinaire au directeur de la catégorie sociale de la haute école, Monsieur Pierre Rummens, 111 rue de la poste, 1030 Bruxelles, au plus tard le 22 mai 2016 inclus.